



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 503-B-P
Cudrefin – la Sauge

En raison de la pose d'un nouveau revêtement entre Cudrefin et la Sauge. Le tronçon de la Route Cantonale N° 503-B-P, compris entre les localités de Cudrefin et la Sauge, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du lundi 3 juin 2024
Au vendredi 7 juin 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place par Cudrefin – Montet – Mur – Joressens – la Sauge dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Cudrefin, Vully-les-Lacs, Mont-Vully (FR)
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Payerne
- Police Cantonale Fribourgeoise
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Nord
- Service des ponts et chaussée
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations





Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 503-B-P Cudrefin - La Sauge

Date	Dessin	Référence	N° Plan
21.05.2024	CSA	2424-23	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

